

	<h2>Procédure d'inclusion des enfants nés prématurément en Guyane</h2>		Validée par le conseil scientifique en date du : 30 / 11 / 2018
Domaine d'application: Suivi enfant vulnérable	Rédacteur: CHIFFOLEAU S. Relecteur: Dr RAZAFINDRALAMBO	Date d'application: 01/01/2019	Diffusion: Centre hospitalier de Guyane

Inclusion à réaliser au cours de l'hospitalisation de l'enfant

1. Identifier les enfants entrant dans le parcours de soins de l'enfant né prématurément en Guyane
 - Enfant né entre 24 et 32+6 SA dont les parents bénéficie d'une couverture sociale (SS, CMU, AME) ayant réalisé le rattachement de leur enfant.
 - Identification faite lors des STAFF par le médecin de l'unité +/- coordinatrice du Réseau

2. Présentation du parcours de soin spécifique aux parents :
 - Fait par le médecin de l'unité lors d'un entretien en chambre ou dans bureau médical (une fois que l'état de santé de l'enfant le permet) Éviter que les inclusions ne se fassent au dernier moment en service de néonatalogie.
 - Présentation de la frise du parcours de soins de l'enfant de 4 mois d'AC à 7 ans d'AR, présentation du carnet de suivi et explication sur l'intérêt de ce suivi spécifique, par qui il est réalisé, dans quel but...
 - Proposer temps de réflexion si besoin avant signature fiche d'inclusion et consentement

3. Inclusion dans le Réseau
 - Signature de la fiche d'inclusion et du consentement des parents.
 - Compléter la partie identification de l'enfant / renseignements administratifs du carnet de suivi (peux être fait par tout personnel soumis au secret professionnel qui est en contact avec l'enfant et ses parents ou par les parents eux-mêmes : *ATTENTION ces données doivent être lisibles par tous*).
 - Convenir avec les parents du choix du médecin pilote de leur enfant selon leur situation sociale et géographique.
 - Données de naissance à compléter par le médecin ayant signé l'inclusion de l'enfant (corresponds au dossier médical) et calendrier de suivi à compléter.
 - Informer le Réseau de l'inclusion d'un nouvel enfant (par mail : perinatenfantvulnerable973@gmail.com)

4. Avant la sortie
 - Le médecin de l'unité présent remplit les informations de sortie de l'enfant
 - Il vérifie que les données de naissance sont complètes
 - Il informe le Réseau de la date de sortie de l'enfant (par mail ou lors du staff)
 - Les parents prennent RDV avec leur médecin pilote pour la 1ère consultation médicale des 4 mois d'AC.
 - Ils prennent contact avec le Réseau pour la mise en place du parcours de soins de leur enfant.



Procédure d'inclusion des enfants nés prématurément en Guyane

	QUI ?	QUOI ?	QUAND ?	OU ?
Identification des enfants nés avant 33SA	Médecin du service de néonatalogie ou soins intensifs	<i>Listing des enfants hospitalisé de moins de 33SA à adresser au Réseau</i>	Lors de l'hospitalisation de l'enfant : si son état de santé est stable	Dans service d'hospitalisation (lors STAFF psychosocial)
Présentation parcours de soins spécifique aux parents	Médecin du service référent de l'enfant	Présentation de la frise parcours de soin Présentation du carnet de suivi Expliquer l'intérêt du suivi	Lors de l'hospitalisation de l'enfant : si son état de santé est stable	Dans la chambre de l'enfant ou bureau médical
Inclusion	Médecin du service référent de l'enfant <i>Le Réseau</i>	Signature par les parents de la fiche d'inclusion et consentement au préalable expliquée Compléter carnet de suivi : partie administrative/ données de naissance/ calendrier de suivi Choix du médecin pilote <i>Transmission au Réseau pour ouverture dossier</i>	Lors de l'hospitalisation de l'enfant : si son état de santé est stable <i>Dés signature consentement et inclusion réceptionnée</i>	Dans bureau médical Bureau coordinatrice
Préparation sortie d'hospitalisation	Médecin du service référent de l'enfant	Remplis informations de sortie dans carnet, et vérification données naissance <i>Transmission date de sortie au Réseau</i>	La semaine précédent la sortie de l'enfant	Dans bureau médical
Avant la Sortie	Les parents	Prendent RDV avec le médecin pilote de leur enfant pour consultation 4mois d'AC Contact le Réseau pour mise en place parcours de soins	La semaine précédent la sortie de l'enfant	Domicile